



2022-2023

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour ETRE COMPLET ce dossier doit être accompagné des documents suivants :

- une fiche sanitaire complétée et signée
- un justificatif de quotient familial CAF, MSA, avis d'imposition

1/ INFOS PERSONNE INSCRITE

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : F M

ADRESSE : _____

C.P : _____ VILLE : _____

E-MAIL (de la personne inscrite) : _____

(Merci d'écrire lisiblement et de nous signaler les changements éventuels au cours de l'année)

TEL (de la personne inscrite) : _____ TEL2 : _____

2/ RESPONSABILITE LEGALE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

C.P : _____ VILLE : _____

TEL : _____ TEL TRAVAIL : _____

E-MAIL : _____

CSC LAETITIA – 49 rue chanoine Larose – 44100 NANTES

www.laetitia-nantes.fr – accueil@laetitia-nantes.fr – 02.40.40.76.30



ALSH

3/ AUTRES PERSONNE(S) AUTORISEES A ACCOMPAGNER LES ENFANTS

J'autorise mon enfant à quitter seul, le centre de loisirs et cela sous ma seule responsabilité :

OUI NON

NOM	PRENOM	Lien avec l'enfant	TELEPHONE

4/ AUTORISATION PARENTALE

A défaut d'autorisation donnée, je m'engage à venir le chercher dès la fin du temps d'accueil ou de l'activité. Je suis par ailleurs informé que le mineur n'est sous la responsabilité de l'association qu'à partir du moment où il est confié à l'animateur.

Je suis informé que l'activité de mon enfant peut nécessiter des déplacements en dehors du site habituel (diverses animations, visites ou sorties proposées). Mon enfant sera amené à emprunter les transports collectifs pour les déplacements à l'extérieur.

J'autorise mon enfant à emprunter les transports collectifs pour les déplacements à l'extérieur.

Je déclare exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire de liaison et m'engage à les réactualiser si nécessaire. Le responsable de l'activité pourra prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant

En signant cette autorisation parentale, je reconnais accepter les conditions d'accueil proposées pour mon enfant.

Ecrire en toutes lettres : « LU ET APPROUVE pour autorisation parentale »

DATE et SIGNATURE du responsable légal



5/ VIE ASSOCIATIVE

CHARTRE DE L'ADHERENT

Le Centre Sportif et Culturel Laetitia, **association de loi 1901**, n'est pas une entreprise privée.

Le rappel de quelques principes de base permettra l'épanouissement de tous, au sein de notre association

L'Adhérent s'est informé du type de pratique sportive ou culturelle qui lui est proposé et des conditions de cette pratique. Il accepte de s'y conformer.

L'Adhérent vient pratiquer une activité sportive ou culturelle de son choix. Il s'engage à être présent régulièrement et à participer aux différentes manifestations organisées.

L'Adhérent participe au bon fonctionnement du Centre en respectant les locaux et le matériel. Il veille au rangement du matériel et à la propreté des locaux : il n'est pas client.

L'Adhérent respecte et soutient le travail des autres membres qui, bénévolement, ont accepté de prendre des responsabilités dans le Centre. Les moniteurs, les animateurs, les dirigeants prennent sur leur temps libre pour faire vivre l'association.

L'Adhérent peut être sollicité pour apporter une aide à la vie de l'association (transports, préparation de manifestations...). Sa participation ne se résume pas qu'à la seule pratique de l'activité.

L'Adhérent est plus qu'un consommateur.

L'Adhérent est encouragé à donner son avis sur l'association, son fonctionnement et son évolution. Plusieurs moyens lui sont proposés pour se tenir informé.

Le Centre Sportif et Culturel est un lieu d'éducation : Patience, tolérance, solidarité et fair-play sont des qualités à entretenir et à développer par l'Adhérent.

6/ CONDITIONS D'ADHESION (A compléter pour tous)

1. Charte de l'adhérent

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion à l'association, et reconnais adhérer pleinement à la Charte de l'Adhérent. Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du CSC Laetitia, le règlement propre à ma section ainsi qu'à assister régulièrement aux activités et compétitions.

2. Assurances

Nous vous informons que l'adhésion à l'association comprend une assurance en « Responsabilité civile », auprès de la Compagnie Groupama (couvrant notamment la responsabilité entre tiers). L'association vous conseille de souscrire un contrat d'assurance « Individuelle Accident » couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique peut vous exposer.

Je déclare être bien informé de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle accident » couvrant les dommages corporels auxquels peut exposer la pratique sportive.

3. Droit à l'image

En vue de promouvoir nos activités, des photos ou vidéos de vous ou de vo(s)tre enfant(s) peuvent être prises lors des activités. Seuls les supports illustrant l'activité pourront être éventuellement utilisés par l'association pour des affiches, articles et site internet. J'ai bien pris connaissance des informations relatives à l'image et :

Je déclare en ACCEPTER les principes

Je déclare en REFUSER les principes (dans ce cas vous devez en informer le responsable de votre activité par écrit.)

4. Protection des Données Personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 01/01/1978, vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de informatique@laetitia-nantes.fr

5. Professions / Compétences

Notre association fonctionne grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et pourrait avoir besoin de vos compétences pour aider au fonctionnement. Merci donc de remplir précisément votre profession et/ou compétences :

.....
.....

**7/ MODALITES D'INSCRIPTION****1. Traitement des inscriptions**

Pour l'accueil de loisirs, nous avons programmé plusieurs dates d'accès aux inscriptions, selon les critères de priorité suivants :

A noter : Pour l'été, nous prenons en compte la situation de la saison précédente (2020-21)

GROUPES	
1-	Enfants adhérents* au CSC Laetitia et leurs frères et sœurs <i>*pour une activité à l'année (hors activités vacances VSD, Club Ados, CLSH)</i> Parents adhérents* au CSC Laetitia <i>*pour une activité à l'année</i>
2-	Enfants déjà venus au centre de loisirs ou sur une activité vacances (VSD ou club ados) sur 2021-22 ou sur l'année en cours* <i>*Automne 2021, Hiver 2021, printemps 2022</i>
3-	Autres cas ou nouvelles familles

*** Ce dossier est à compléter et à signer 1 fois par an.** Pour être valide il doit s'accompagner d'une fiche sanitaire et d'un justificatif de quotient familial. Une inscription, se fera pour chaque période de vacances en 3 étapes :

- 1- **Une pré-inscription en ligne** selon votre groupe de priorité
- 2- **Dépôt du dossier complet**, accompagné du règlement correspondant, dans la boîte aux lettres ou à l'accueil. L'enregistrement se fera dans l'ordre de la pré-inscription
- 3- Envoi d'un mail récapitulatif, **Vous aurez 48h pour valider les journées et informations d'inscription.** Passé ce délai toute annulation ne sera pas remboursée
- 4-

8/ REGLEMENT**1. Répartition du coût de l'inscription et tarifs**

* **L'adhésion** à l'association (17€ par personne pour la saison de Juillet N jusqu'à Juin N+1), elle est indispensable pour accéder aux activités de l'association. Elle se règle à la première inscription de l'année. Si vous inscrivez votre enfant à une activité à l'année, sur 2022-23, il faudra alors déduire 17€ de la cotisation due.

***Le Barème des tarifs** est établi au quotient familial
(tarif journalier, par enfant, correspondant à l'amplitude complète, déjeuner et goûter compris)

Barème des Quotients Familiaux	Tarifs journaliers par enfants
Jusqu'à 309	4,42 €
de 310 à 592	8,84 €
de 593 à 800	14,31 €
de 801 à 1000	17,67 €
de 1001 à 1400	20,97 €
de 1401 à 1900	24,31 €
à partir de 1901	26,56 €

2. Les modes de paiement

*Chèques bancaires, Espèces

*Chèques vacances ANCV / les coupons sport ANCV pour les activités sportives

Je souhaite recevoir une attestation de paiement à destination de mon employeur ou CE

3. Annulation et remboursement

Toutes annulations ou absence au centre de loisirs ne seront pas remboursées. Pour des cas d'absences, liés à des événements exceptionnels, un éventuel remboursement peut être étudié sur demande écrite, par courrier au président de l'association.

Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur le document.

Ecrire en toutes lettres : « LU ET APPROUVE », DATE et SIGNATURE du responsable légal